

CULTURE

à l'Énap

2021

CULTURE
à l'Énap

2021

2021 fût une année pour inventer d'autres possibles, explorer de nouveaux chemins de collaboration, créer des liens inhabituels, être réactifs face à des situations inattendues...

Même si la crise sanitaire de 2020 et 2021 ne nous a pas permis d'être autant force de proposition au quotidien que les années précédentes, le service culturel a continué de proposer des rencontres et des pratiques artistiques et culturelles ancrées dans la formation et adossées à des partenariats locaux et nationaux.

Cette année 2021 fût aussi l'occasion de finaliser la démarche engagée dès 2020 avec l'Université Bordeaux Montaigne et son laboratoire Inter-Culture (UBIC). En effet, après vingt ans d'existence, le service culturel de l'Énap faisait le constat d'une activité ritualisée, organisée, fructueuse, riche sur le plan pédagogique et partenarial, impulsant de la transversalité et une vie sur le campus. Il devenait ainsi nécessaire de définir une ligne directrice globale pour tout ce qui touche à l'art, la culture et le patrimoine. Ce besoin était d'autant plus prégnant que le paysage de l'école s'était transformé, avec la clôture, et amorçait une autre mue.

En effet, son agrandissement et le projet d'un pôle de criminologie situé à l'extérieur de l'enceinte, ouvert sur la cité, sont vecteurs d'opportunités en terme de dynamique, de visibilité et de partenariat.

Pour formaliser la politique culturelle, pour amorcer le projet art, culture et patrimoine du pôle de criminologie et renouveler la convention entre le ministère de la culture et l'Énap, nous nous sommes appuyés sur l'étude menée par l'UBIC. Cette démarche de plus d'un an et demi a permis d'écrire, avec les différents services de l'école, la nouvelle politique artistique et culturelle. Elle a été présentée en conseil d'administration en fin d'année 2021.

Aujourd'hui la vie culturelle de l'école est adossée à deux cadres d'actions :

- > Le premier, la politique culturelle, co-construite par toutes les parties prenantes.
- > Le seconde, la convention qui lie l'école au ministère de la Culture. À la veille de son renouvellement, la prochaine convention couvrira la période 2022-2026.

Ce rapport d'activité retrace, à partir des objectifs de la nouvelle politique culturelle, les mises en action artistiques et culturelles de l'année 2021.



Découvrez la politique culturelle et patrimoniale de l'Énap

Sommaire

Objectif 1

Enrichir la formation des personnels pénitentiaires en permettant à l'art, la culture et le patrimoine de participer aux politiques publiques de prévention et d'insertion, en favorisant l'alliance de travail au sein de l'écosystème pénitentiaire.

Pages
6 à 31

Objectif 2

Collecter, conserver et valoriser les productions culturelles réalisées en établissements et services pénitentiaires et le patrimoine pénitentiaire.

Pages
32 à 37

Objectif 3

Asseoir, à travers la dimension patrimoniale, l'identité et la culture pénitentiaire.

Pages
38 à 39

Objectif 4

Enrichir la collaboration entre l'école et le terrain à partir des expérimentations et des créations artistiques et culturelles réalisés à l'Énap.

Pages
40 à 41

Objectif 5

Contribuer à la dynamique partenariale de l'Énap sur son territoire et au développement du réseau national Culture & Justice (dans le domaine de la formation).

Pages
42 à 49

Annexes

Programmation culturelle 2020
Politique culturelle et patrimoniale de l'Énap

Page 51

Pages
52 à 59



UNE RÉSIDENCE D'ARTISTES

LE COLLECTIF CANSAN

L'acte de « faire ensemble », de bâtir du commun s'appuie sur la culture de chacun, sur le développement de la créativité, voire du poétique. Associer un processus de création au sein de l'école, dans les temps de formation et dans son écosystème relationnel, c'est promouvoir la diversité des individus qui la traversent par le prisme de valeurs communes.

Mise en action

La résidence étape par étape



Observer, expérimenter à partir de pratiques artistiques permet aussi aux élèves et stagiaires de se questionner, de croiser leur apprentissage avec des dynamiques complémentaires, d'aiguiser leurs pensées et de questionner leurs représentations et leurs pratiques. La présence d'artistes en résidence favorise la co-construction de projets transversaux et de modalités pédagogiques innovantes.

Extrait de la politique culturelle et patrimoniale de l'Énap.

Quel public a traversé le projet ?

Personnels de l'Énap, formateurs, CPIP25 et 26, élèves surveillant des promotions 207, 208, 209 et 210, élèves lieutenants des promotions 25 et 26, élèves directeurs DSP 51 et DPIP 15

Durée

Le collectif a été présent six fois deux jours sur l'année 2021 : 2 fois à 5 membres, 3 fois à 3 membres. Le nombre de membres du Collectif présents varie selon les besoins.

Lieux

Parc de l'Énap et bâtiment d'enseignement, 1^{er} étage

Le Collectif CANSAN est né du rassemblement ouvert d'une vingtaine de personnes avec la volonté de créer autrement et de manière solidaire, autour des questions de conception et d'occupation spatiales.

Fort de son expérience dans les champs de la médiation et des actions participatives, il propose de mettre en place des outils collaboratifs pour créer un lien fort avec les usagers du lieu dès les premiers temps de réflexion.

Le Collectif CANSAN, de par sa nature et ses méthodes développées par l'expérience et l'expérimentation, revendique son rôle d'entité initiatrice et activatrice de situations, de projets, de lieux.

OBJECTIFS

Le Collectif CANSAN propose, à travers des médiums tels que la création de dispositifs, l'installation in situ et la performance, de s'interroger sur différents sujets : la convivialité, l'accueil, la limite, l'hospitalité, l'ouverture aux autres, les espaces...

En 2021, à travers cinq temps de résidence, le Collectif CANSAN est venu interroger l'institution et la faire s'interroger sur elle-même, sur les dispositifs spatiaux qu'elle déploie, leur mise en forme, leur présence symbolique... L'occasion d'imaginer et de créer du commun sur le campus et au-delà en croisant les regards et les perceptions de chacun, élèves et personnels.



DES FORMATIONS PAR ET AVEC L'ART

LES MODULES CULTURE EN FORMATION INITIALE

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Appréhender les activités culturelles comme levier d'insertion.

Quel public?

Élèves CPIP 25

Avec

Unité communication, actions culturelles et événementielles (UCACE) / Département probation et criminologie (DPC) / Médiathèque

Durée

4 h

Lieux

Amphithéâtre Fallières

MISE EN ACTION

Avant le cours : À la suite du visionnage du film « D'une image l'autre », document pédagogique tourné au sein de la Structure d'aide à la sortie (SAS) des Baumettes, les élèves devaient répondre aux questions suivantes :

Quels sont les enjeux d'une telle expérience artistique au sein de la SAS ? Comment ces enjeux peuvent faire évoluer la perception des futures missions de CPIP et celle de leur environnement professionnel ?

Durant le cours : Présentation des missions de la surveillante d'activité et la directrice de la SAS, témoignage de personnes détenues à la SAS par le biais d'un film, restitution du travail effectué en groupe par les élèves autour des deux questions.

RETOUR DES ÉLÈVES

Déconstruction des préjugés - Sortir de la routine - Développer l'empathie - Créer de la nouveauté et accepter la proposition de l'autre - Sortir des clichés - Réduire l'écart avec l'imaginaire que l'on a sur l'autre ...



Arnaud Théval *La compagnie 3 et 4* (2020). Coursives du bâtiment d'habitation 2.

DES FORMATIONS PAR ET AVEC L'ART

LES MODULES CULTURE EN FORMATION INITIALE

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Mettre en œuvre les politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive.

MISE EN ACTION

Suite à la présentation d'une expérience artistique à la maison d'arrêt de Draguignan au sein du quartier « respect », par l'artiste Arnaud Théval, les élèves ont réfléchi aux questions suivantes :

Quel public?

Élèves DSP 50 et DPII 14

Avec

Unité communication, actions culturelles et événementielles (UCACE) / Département probation et criminologie (DPC) / Médiathèque

Durée

4 h

Lieux

Amphithéâtre Mariani

> Quels sont les freins et empêchements à la réalisation d'un tel projet ? Comment les surmonter ?

Les élèves ont identifié différents types de freins : la sécurité, la temporalité, le budget, les réticences des personnels et des détenus. L'immersion d'un artiste au sein de la détention favorise la création d'une relation de confiance avec les participants, personnels pénitentiaires et détenus. Elle permet d'identifier ses motivations, sa démarche artistique et son intérêt à travailler avec les personnes placées sous main de justice. Un projet abouti devient une réussite collective. Les élèves soulignent enfin l'importance de communiquer sur le projet, sur son intérêt et de distinguer la communication de la médiation. La première met à distance le sujet alors que la seconde crée le lien entre tous les acteurs.

> Quels sont les bénéfices et plus-values d'un tel projet ?

Pour les personnes placées sous main de justice : valoriser leur image, favoriser la création et la révélation d'une nouvelle image de soi, être inclus dans un projet, devenir acteur de leur parcours de réinsertion, améliorer le lien entre surveillants et personnes détenues.

Pour les personnels : avoir accès à des temps et espaces de convivialité, permettre une meilleure inter-connaissance.

Pour l'institution : l'embellissement du lieu de vie et de travail induit un meilleur respect au quotidien. La prison n'est plus un lieu sans image, elle s'ouvre sur la cité et l'extérieur entre en détention, dans cet espace clos.



Arnaud Théval, *Une partie serrée* (2020). H 259 x L 293 cm, tirage affiche. Cour de promenade du bâtiment d'habitation 2.

> **Quels sont les moyens nécessaires à l'élaboration d'un tel projet ?**

Les moyens juridiques : question de droits à l'image, autorisations, élaboration d'une convention pour encadrer le travail. La convention est une étape importante et nécessaire qui fixe les attentes, les objectifs et les modalités entre l'artiste, le SPIP et l'établissement pénitentiaire.

Les moyens humains et financiers : le coût du projet, la rémunération de l'artiste, les possibilités de co-financement...

> **Quels sont les enjeux managériaux et de politique territoriale d'un tel projet ?**

Un projet de cette envergure induit la valorisation des métiers, de leur exercice, du positionnement et de l'image de tous les acteurs de la détention. L'implication des personnels permet de casser les représentations de la prison. La mise en valeur du projet, notamment dans les médias, donnent de la visibilité auprès des élus locaux et du grand public. Enfin, les élèves soulignent l'importance pour la direction de rester à une distance adaptée, laissant ainsi se créer un espace de parole libre pour les agents.



DES FORMATIONS PAR ET AVEC L'ART

LES APPELS À PROJETS À L'INITIATIVE DES ÉLÈVES

Quel public?

Élèves CPIP 24 et 26 volontaires

Avec

Unité communication, actions culturelles et événementielles (UCACE) / Département gestion et management (DGM)

Durée

Tout au long de la formation

Lieux

Salle de cours

Accompagnement de projets d'élèves : mise en situation professionnelle à partir des compétences et appétences des élèves et valorisation de leur implication.

Extrait de la politique culturelle et patrimoniale de l'Énap.

CONTEXTE

La dynamique autour des projets des élèves s'appuie sur des compétences partagées entre le département gestion et management (DGM) pour la théorie et l'UCACE pour le pilotage, la réflexivité et la mise en pratique. Cette double expertise se renforce et s'alimente grâce aux savoir-faire, aux appétences et à la volonté des élèves. Nous nous appuyons également sur les compétences d'autres services de l'Énap (filiales, médiathèque, unité édition) et de partenaires extérieurs. Les conséquences de la crise sanitaire nous ont obligé à repenser la dynamique autour des projets et à restreindre le nombre de projets, ainsi qu'à modifier la démarche.

OBJECTIFS

- > Encourager et mettre en valeur les initiatives et les compétences artistiques, culturelles et citoyennes des élèves.
- > Renforcer la capacité des élèves à développer des projets en mettant en application des compétences acquises en formation.
- > Expérimenter et enrichir les compétences personnelles et professionnelles des élèves : la prise de parole, le travail d'équipe, d'organisation, de concertation, de négociation, de partenariat.
- > Participer à la vie du campus de l'Énap et au développement des échanges inter-filiales.

MISE EN ACTION

Nous articulons les projets entre les deux promotions de cpip. Pour l'année 2021/2022, les projets portés par les élèves ont dû rentrer dans le cadre de six thématiques déjà existantes les années précédentes : musique, ciné-club, présentation des métiers à des collégiens ou lycéens, projet théâtre forum. Deux autres projets sont proposés en lien avec les résidences d'artiste : « Les bons moments », en lien avec Arnaud Théval et le projet « Tout autour » en lien avec Katia Kovacic et le Collectif CANCAN.



DES FORMATIONS PAR ET AVEC L'ART

LES APPELS À PROJETS À L'INITIATIVE DES ÉLÈVES

MISE EN ACTION

Au cinéma art et d'essai Les Montreurs d'Image d'Agen : Une projection du film *Un triomphe* d'Emmanuel Courcol, suivie d'un débat, a été organisée par un groupe d'élèves volontaires. En amont les élèves ont échangé avec la coordinatrice culturel de Meaux, Irène Muscari, impliquée dans l'accueil en détention de l'équipe du film et du réalisateur. Le jour de la projection, le public majoritairement constitué d'élèves CPIP, DPIP et DSP, ainsi que des spectateurs du cinéma, ont pu se questionner sur la genèse de ce projet, l'organisation d'un tournage en détention, le rôle de la culture dans la réinsertion des personnes détenues, le regard du grand public sur la prison...

Quel public?

Élèves DSP 51 et DPIP 15 volontaires

Avec

Unité communication, actions culturelles et événementielles (UCACE) / Le cinéma Les Montreurs d'Image à Agen

Durée

Le temps d'une soirée

Lieux

Cinéma Les Montreurs d'Image d'Agen et amphithéâtre Fallières

A l'Énap : Profitant de la venue du documentariste Guillaume Massart, réalisateur du film *La liberté*, un groupe d'élèves volontaires a organisé un débat autour du centre de détention très singulier de Casabianda, implanté au sein d'un vaste domaine agricole. Cette prison qu'on dit « ouverte » n'a rien à voir avec les prisons habituelles : à la place des barreaux, des murailles ou des miradors, les arbres, le ciel et la mer. Au fil des saisons, une année durant, Guillaume Massart s'y est rendu afin de comprendre ce que change cette incarcération au grand air. Sous les frondaisons ou sur la plage, la parole des détenus, d'ordinaire passée sous silence, se libère petit à petit...

Ces deux projections ont réuni quelques 400 élèves de l'Énap.

RETOUR DES ÉLÈVES

Une élève DPIP en parle :

Je tenais à vous remercier pour l'organisation de la soirée d'hier qui entraîne encore un débat ce matin au sein du groupe de DPIP ! Je vous prie de bien vouloir transmettre les remerciements des « futurs DPIP » à Irène Muscari et Emmanuel Courcol pour avoir pris le temps d'échanger avec nous. Restant à votre disposition pour d'autres bons moments culturels !



DES FORMATIONS PAR ET AVEC L'ART

SENSIBILISER AUX THÉMATIQUES DE SOCIÉTÉ GRÂCE À L'ART ET LA CULTURE

« Claude Gueux » de Victor Hugo, Compagnie Thomas Visonneau

LE CONTEXTE

Le cours du département droit et service public, « Adopter les pratiques déontologiques », soulève beaucoup de questionnements de la part des élèves car il interroge l'écart entre les pratiques de terrain et les enseignements théoriques à l'Énap.

Quel positionnement professionnel face aux personnes détenues dans des situations concrètes ? L'éthique, la morale et la déontologie face à des choix difficiles ? Les décisions prises et le comportement portent-ils atteinte aux droits de la personne détenue ?

Afin d'aborder cette question, les formateurs du DDSP disposaient de Serious Games (support informatique) et de cas pratiques (travail en sous-groupes).

Le choix a été fait d'essayer une nouvelle méthode pédagogique avec le public des élèves surveillants : expliquer les bonnes pratiques et les valeurs à adopter au sein du service public pénitentiaire au travers d'un spectacle vivant.

LES OBJECTIFS

> Réfléchir aux questions déontologiques « autrement », grâce à l'art et à la culture et par le biais des émotions.

> Permettre de « prendre de la hauteur » sur la question et de libérer la parole des participants sur la question.

> Offrir à plusieurs groupes d'élèves surveillants la possibilité de découvrir le spectacle vivant et le rendre ainsi plus accessible, le démystifier.

RETOUR DES ÉLÈVES

Des élèves surveillants en parlent :

Très belle pièce. Elle soulève beaucoup de questions et fait réfléchir sur notre société et nos pratiques. Continuez, bravo à vous !

Ça m'a permis de réfléchir sur mon positionnement professionnel en tant que surveillant pénitentiaire.

Magnifique, mélange d'émotions et prise de conscience puissante.

Quel public?

Six groupes d'élèves surveillants de la 208 ou 209^e promotion, DSP 50 et DPIP 14, personnels de l'Énap

Avec

Unité communication, actions culturelles et événementielles (UCACE) / Département droit et service public (DDSP)

Lieux

Deuxième étage du bâtiment d'enseignement et gymnase

Mise en action

Pour chaque groupe avec son formateur, sur les deux heures de cours programmés, 40 minutes ont été dévolues au spectacle et 15 minutes au débat entre le comédien, le metteur en scène et les élèves. Et enfin 1h pour compléter avec les autres outils par le formateur.



DES FORMATIONS PAR ET AVEC L'ART

SENSIBILISER AUX THÉMATIQUES DE SOCIÉTÉ GRÂCE À L'ART ET LA CULTURE

« Diptyque mémoire et résistance », Compagnie Le Cri Dévot

Quel public?

Délégués de la 210^e promotion de surveillants, classe Prépa Talents, personnels de l'Énap

Avec

Unité communication, actions culturelles et événementielles (UCACE)

Lieux

Grande salle des bâtiments modulaires

LE CONTEXTE

Deux textes qui traversent les générations et se répondent dans les problématiques qu'ils soulèvent : A partir de quand bascule-t-on de la colère, de l'indignation, à la résistance ? Spectaculaire dans l'intime, bavard et généreux, brûlant d'amour, le diptyque entremêle passé et présent pour nous questionner sur notre résistance d'aujourd'hui : raconter la grande Histoire à hauteur d'homme, et transformer par la seule parole partagée, des récits d'anonymes en héros ordinaires.

LES OBJECTIFS

Permettre aux élèves de se questionner sur les notions de devoir de mémoire et de transmission.

MISE EN ACTION

Deux représentations, dont une proposée aux élèves de la classe Prépa Talents dans le cadre de leurs enseignement en culture générale.



DES FORMATIONS PAR ET AVEC L'ART

SENSIBILISER AUX THÉMATIQUES DE SOCIÉTÉ GRÂCE À L'ART ET LA CULTURE

« X, Y et moi ? », Compagnie l'An 01

LE CONTEXTE

Suite à la visite d'Isabelle Rome, haute fonctionnaire à l'égalité femmes-hommes du ministère de la justice en juin 2021, l'Énap a proposé le spectacle « X, Y et moi ? ». Sous couvert de la présentation d'un projet expérimental mis au point afin de lutter contre les inégalités, deux conférenciers ont déroulé des propos sexistes, largement discutables voir polémiques... jusqu'à ce que le public n'ait plus aucun doute, les intervenants sont des comédiens. Déconcertante et dérangeante, cette proposition de théâtre invisible, écrite, mise en scène et interprétée par Christel Larrouy et Yohan Bret de la Compagnie toulousaine l'An 01 a permis de s'interroger sur les questions de genre et d'égalité femmes-hommes.

LES OBJECTIFS

> Aborder des sujets de société « autrement », grâce au spectacle vivant et par le biais des émotions.

> S'interroger et débattre autour des questions d'égalité entre les femmes et les hommes et de discriminations.

MISE EN ACTION

Une représentation inscrite dans le cadre de la semaine de l'égalité femmes-hommes à l'Énap.

Quel public?

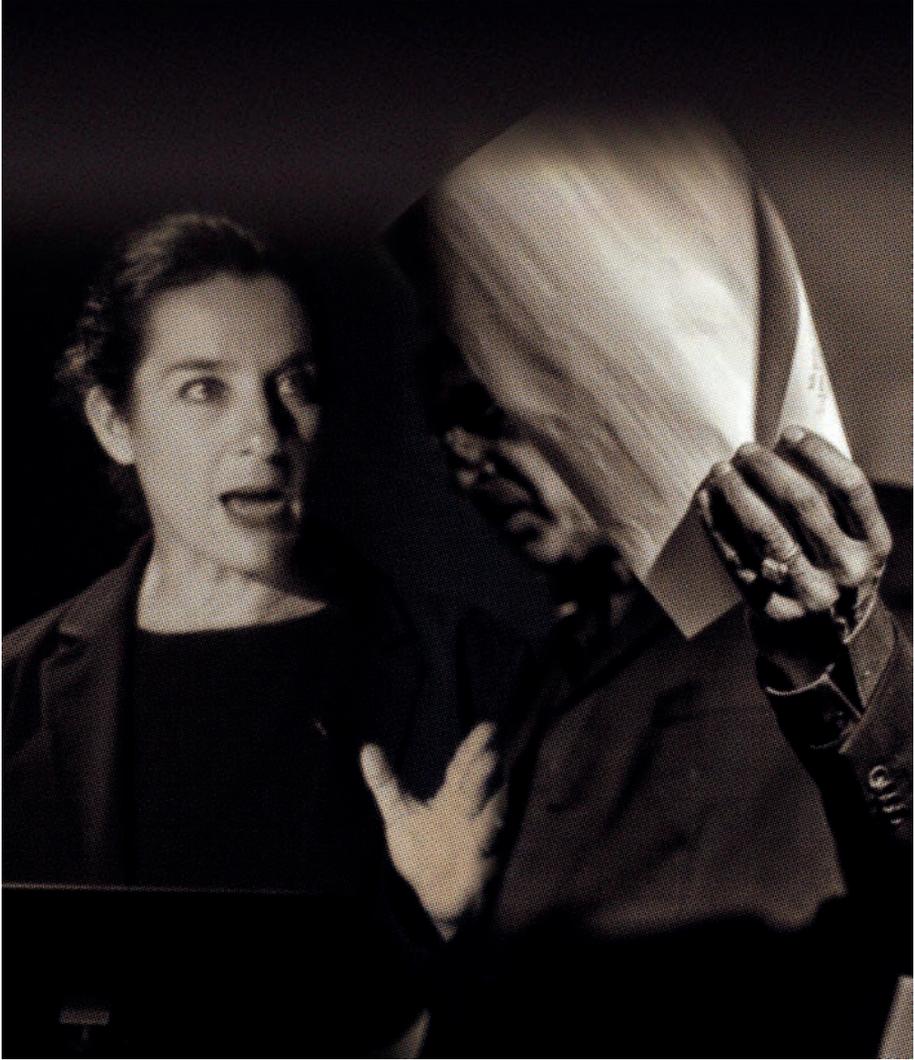
Élèves lieutenants 25, élèves formateurs et chargés de formation

Avec

Unité communication, actions culturelles et événementielles (UCACE) / Département droit et service public (DDSP)

Lieux

Amphithéâtre Fallières



DES FORMATIONS PAR ET AVEC L'ART

SENSIBILISER AUX THÉMATIQUES DE SOCIÉTÉ GRÂCE À L'ART ET LA CULTURE

« Veil/Badinter ou de la conviction et du courage en politique »,
Compagnie Les Voix du Caméléon

LE CONTEXTE

Dans le cadre des manifestations proposées par l'Énap autour des 40 ans de l'abolition de la peine de mort en France, deux lectures théâtrales des écrits de Simone Veil et Robert Badinter, par la Compagnie Les Voix du Caméléon, ont été proposées aux élèves et aux personnels.

A l'issue de ce spectacle, construit autour de ces deux textes fondateurs de notre modernité et de notre justice, les élèves ont pu échanger avec les comédiens sur diverses thématiques soulevées : la création du spectacle, le lien entre ces deux grandes figures de notre histoire collective, entre ces deux sujets de société, le droit des femmes, le courage en politique, le sens de la peine...

LES OBJECTIFS

> Aborder des sujets de société « autrement », grâce au spectacle vivant et par le biais des émotions.

> S'interroger et débattre autour des questions du sens de la peine, du droit des femmes, des convictions politiques...

RETOUR DES ÉLÈVES

Un élève lieutenant en parle :

Le spectacle et Badinter m'apprennent que c'est la raison qui doit l'emporter sur l'émotion. Ce sera le dicton que j'afficherai dans mon bureau à côté du code de déontologie. Et dans le métier que l'on doit faire aujourd'hui, on aura beaucoup de situations similaires alors cette phrase je l'utiliserai pour rester professionnel.

Quel public?

Élèves lieutenants 25, classe
Prépa Talents, personnels
de l'Énap

Avec

Unité communication,
actions culturelles et événementielles (UCACE) / Centre
de ressources sur l'histoire
des crimes et des peines
(CRHCP) / Département
droit et service public (DSP)

Lieux

Amphithéâtre Fallières



DES FORMATIONS PAR ET AVEC L'ART

DES MÉDIATIONS CULTURELLES AU SERVICE DE LA FORMATION

La culture, quels que soient les points de vue disciplinaires ou idéologiques qui l'appréhendent, se présente comme une série de médiation complexes et enchevêtrées entre l'individu et le groupe, l'imaginaire et le symbolique, le sujet et le monde. Elle oriente la perception individuelle, organise les comportements, donne un sens aux expressions subjectives et collectives en les inscrivant dans un espace et un temps vécu en commun. » Jean Caune, « La médiation culturelle : une construction du lien social.

Extrait de la politique culturelle et patrimoniale de l'Énap.

Quel public?

Tous les public en formation

Avec

La médiatrice culturelle de l'Unité communication, actions culturelles et événementielles (UCACE)

Lieux

Parc de l'Énap, bâtiment d'enseignement et administratif.

LE CONTEXTE

L'expérience de la médiation se renouvelle à chaque projet et à différents niveaux :

> Dans la manière d'appréhender différemment les propositions artistiques et culturelles en lien avec les missions de chaque corps de métier, en lien avec des objectifs communs tels que développer la compréhension de l'autre, l'interconnaissance, la déconstruction des représentations et la compréhension des enjeux sociétaux.

> Dans les interactions entre les différents protagonistes de l'école et les projets artistiques et culturelles, la médiation devient l'occasion d'un moment inter-filière où se crée de l'interconnaissance professionnelle et culturelle.

> Au-delà des articulations entre la création, la diffusion et la réception, la médiation culturelle vient nourrir l'imaginaire et le sensible des individus permettant ainsi d'impulser des temps et espaces partagés, indispensables au fondement d'une culture commune.

MISE EN ACTION

Des temps formels :

> Ateliers d'écriture avec les délégués de la 207^e promotion d'élèves surveillants, en partenariat avec l'association Bâtons de pluie.

> Séances de lecture à voix haute avec les élèves de la Prépa Talents, présentant les grands discours abolitionnistes et organisées dans le cadre des 40 ans de l'abolition de la peine de mort en France.



> Valorisation des créations réalisées en résidence : organisation de temps d'écoutes des podcasts de Katia Kovacic (reprise de la balade sonore, écoutes proposées aux élèves...)

> Jeu/concours organisé dans le cadre de l'exposition *Pétage de plombs*, en partenariat avec l'association Pollen, résidence d'artistes à Monflanquin.

> Accueil du public « extérieur » dans le cadre d'une manifestation en hommage à Michel Serres organisée par la municipalité d'Agen : présentation des résidences d'artistes et des créations sonores de Katia Kovacic.

Des temps informels :

> Écoutes et discussions impromptues à partir des créations sonores de Katia Kovacic et des copies d'œuvres d'Arnaud Théval

> Accompagnement des artistes (Katia Kovacic, le Collectif CANCAN) dans le cadre de leurs temps de résidence à l'Énap.

> Accompagnement des compagnies, notamment dans le cadre des échanges organisés à l'issue des spectacles.

> Accompagnement des élèves dans la mise en œuvre de projets : projections à l'Énap et au cinéma Les Montreurs d'Images avec les élèves CPIP 25, DSP 51 et DPIP 15, projet théâtre forum avec les élèves CPIP 25...

> Accueil au bureau pour les inscriptions ou pour discuter des projets.

Des temps de communication :

> Rédaction des contenus de communications (plaquette de programmation culturelle et mails) et diffusion.

> Présentations de la programmation culturelle aux élèves.

> Rédaction d'articles pour les réseaux sociaux et les médias internes à l'administration pénitentiaires, de contenus pour le site internet de l'Énap.

RETOUR DES ÉLÈVES

Extrait d'un atelier d'écriture proposé aux délégués de la 207^e promotion d'élèves surveillants, animé par l'association Bâtons de pluie :

On est plus fort ensemble. On va plus loin, plus haut. On n'a plus peur de tenter, de chuter, d'échouer, car les autres sont notre filet. Chacun devient un maillon et cette union nous porte vers des chemins que nous n'aurions jamais osé prendre seuls.



DES FORMATIONS PAR ET AVEC L'ART

ANIMATIONS PROPOSÉES PAR LA MÉDIATHÈQUE

Quel public?

Élèves (formation initiale, formation continue), personnels, extérieurs et partenaires

Avec

Unité communication, actions culturelles et événementielles (UCACE) / Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines (CRHCP)

Lieux

Médiathèque

LE CONTEXTE

L'équipe de la médiathèque Gabriel Tarde participe aux réunions du groupe Culture et propose des actions et des animations culturelles, tout au long de l'année, en lien avec les formations dispensées au sein de l'École et en partenariat avec l'UCACE.

Des films sont régulièrement programmés en résonance avec des enseignements (exemple : le maintien des liens familiaux, la lutte contre la radicalisation...), associés à des grilles documentaires thématiques. Des documentalistes de la médiathèque participent aux projets tutorés des élèves CPIP et aux différentes actions de formation continue dans le cadre de l'action culturelle au sein de l'École. Des produits documentaires spécifiques (dossiers documentaires, bibliographies...) sont réalisés à ces occasions et diffusés largement à l'ensemble des participants et aux partenaires.

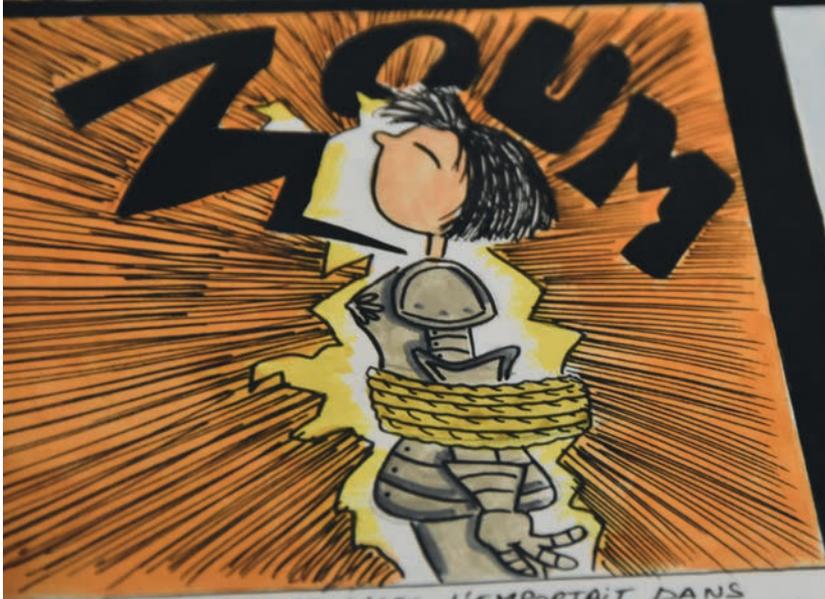
LES OBJECTIFS

Accompagner les projets pédagogiques en lien avec la culture au sein de l'École, mettre en place des animations culturelles en résonance avec les formations dispensées à l'École.

MISE EN ACTION

Soirées cinéma au sein de la médiathèque (une dizaine de soirées en 2021), projection spéciale « frissons » lors d'une soirée Halloween, braderie des magazines en février 2021, soirée thématique « radicalisation » avec projection d'un film et débat avec les réalisateurs du film (pour un public de près de 200 élèves CPIP) ...

ELLE N'AVAIT PAS
LE TEMPS DE
BOÛNER LE SUJET



LE VOEU DE JEANNE D'ARC L'EMPORTAIT DANS
SANS RESISTANCE

RRZ



COLLECTER, CONSERVER ET VALORISER

LE PÔLE DE PRODUCTIONS CULTURELLES RÉALISÉES EN MILIEU PÉNITENTIAIRE

Quel public?

Élèves (formation initiale, formation continue), personnels, extérieurs et partenaires

Avec

Unité communication, actions culturelles et événementielles (UCACE) / Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines (CRHCP)

Lieux

Médiathèque et espace Cannat 2

LE CONTEXTE

Le pôle documentaire de productions culturelles réalisées en milieu pénitentiaire a été créé en 2007 au sein de la médiathèque Gabriel Tarde. C'est un pôle de conservation et de valorisation des productions culturelles réalisées par les personnes placées sous main de justice dans le cadre d'ateliers socio-culturels. Ce pôle ressources est présenté systématiquement à chaque visite de la médiathèque, et de manière plus approfondie à certains publics susceptibles de participer à des ateliers de pratique artistique en détention (conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation, enseignants exerçant en détention, responsables locaux d'enseignement...).

LES OBJECTIFS

Valoriser les productions culturelles réalisées en milieu pénitentiaire et la pratique artistique en détention.

MISE EN ACTION

Le fonds documentaire du pôle ressources a été enrichi de 83 documents en 2021, tandis que 60 prêts documentaires ont été réalisés. Un numéro de la lettre d'information Ap'ART a été rédigé et diffusé à environ 400 abonnés. Les planches de BD du concours Transmurailles éditions 2019 et 2020 ont été récupérées par l'entremise du coordinateur culturel d'Angoulême. Une documentaliste de la médiathèque a également assisté à un séminaire-journée d'étude intitulé « Les bons moments en prison » organisé par Audencia Paris.

L'année 2021 a vu également l'aboutissement d'un projet d'envergure avec la mise en place puis l'inauguration au sein de l'Énap de la salle d'exposition « Cannat 2 », qui entend mettre en valeur l'expression par les personnes détenues de leurs émotions, grâce à la création artistique, quelle qu'en soit la forme (sculpture, écriture, dessin, peinture...). La première exposition a été celle des œuvres du peintre uruguayen Edgardo Flores, réalisées lors de son parcours en prison en France et reçues en donation à l'Énap. Le vernissage de l'exposition s'est fait en présence de l'artiste.



COLLECTER, CONSERVER ET VALORISER

NOUVELLE SALLE D'EXPOSITION DÉDIÉE AUX PRODUCTIONS CULTURELLES RÉALISÉES EN DÉTENTION

Quel public?

Élèves (formation initiale, formation continue), personnels, extérieurs et partenaires

Avec

Unité édition/reprographie, centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines (CRHCP), unité communication, actions culturelles et événementielles (UCACE) et services techniques de l'école

Lieux

Salle Cannat 2 et couloir du 2^e étage du bâtiment d'enseignement de l'Énap

LE CONTEXTE

Située au 2^e étage du bâtiment principal, la salle Cannat 2 est un espace dédié à l'expression artistique, à la créativité et aux différents talents qui peuvent s'exprimer au cours d'une période d'incarcération, favorisant l'expression de leurs émotions par les personnes détenues. L'espace accueillera des expositions temporaires mettant en valeur des productions culturelles réalisées en établissement par des personnes détenues, et que la médiathèque Gabriel Tarde reçoit. Il peut s'agir de toutes formes de supports : BD, journaux de détenus, poèmes, graphes, sculptures etc. Ce lieu est destiné à favoriser les échanges culturels autour de la thématique de la création.

En 2021, l'Énap a reçu une collection d'une centaine d'œuvres réalisées dans les années 1995-1996 par Edgardo Florès durant sa détention à Saintes. Cet artiste uruguayen, qui vit maintenant de son art, a participé personnellement à l'inauguration de cet espace, avec une émotion partagée avec les personnels de l'école.

LES OBJECTIFS

Valoriser les productions culturelles réalisées en milieu pénitentiaire et la pratique artistique en détention. Disposer d'une salle d'exposition pour valoriser davantage les collections présentes dans le fonds de productions culturelles réalisées en détention. Permettre aux élèves de l'Énap, notamment CPIP de découvrir des vecteurs d'expression et l'inventivité de personnes placées sous main de justice.

MISE EN ACTION

Naissance et suivi du projet entre 2019 et 2021. Réception des œuvres d'Edgardo Flores dans le courant de l'année 2021. Travaux de préparation de la salle d'exposition en lien avec le service Édition, le CRHCP, l'UCACE et les services techniques de l'école. Inauguration du lieu et de l'exposition Flores en novembre 2021 à l'occasion du colloque sur la Justice restaurative.



COLLECTER, CONSERVER ET VALORISER

VALORISATION DES RESSOURCES DU CRHCP EN LIGNE

Quel public?

Élèves (formation initiale, formation continue), personnels

Avec

Atelier pédagogique du numérique (APN)

Lieux

École nationale de l'administration pénitentiaire, espace Pierre Cannat

LE CONTEXTE

Dans le cadre du contrat d'objectif et de performance 2019-2021, le centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines (CRHCP) s'est engagé à valoriser ses ressources (collection muséologique, reportages audiovisuels d'établissements pénitentiaires, fonds documentaires) sur les différentes plateformes en ligne (intranet, portail) et à les mettre à disposition des élèves.

LES OBJECTIFS

Valoriser les collections du CRHCP en ligne et permettre aux élèves de mieux comprendre l'histoire de l'administration pénitentiaire et de ses établissements.

MISE EN ACTION

Visite virtuelle en 360°C de l'Espace Pierre Cannat sur Moodnap

Cours : l'espace Pierre Cannat - visite virtuelle (justice.fr)

Publication d'un parcours de formation sur Moodnap, autour du memento d'histoire pénale et pénitentiaire.

Mise en ligne sur l'Internet de l'École de visites virtuelles d'établissements pénitentiaires qui ont fermé.

Développement du quiz sur l'espace Cannat sur tablette.

Mise en place de parcours thématiques dont un sur l'art en détention (en rapport avec l'inauguration de la salle Cannat 2).

Autres ressources disponibles :

depuis le portail du Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines (CRHCP)

<http://enapagen2.bibenligne.fr/>

Ou le portail de la bibliothèque numérique

<http://enapagen3.bibenligne.fr>

Ou sur le site internet de l'école

www.enap-justice.fr/histoire/histoire-patrimoine



Les grands abolitionnistes français
de Lepeletier de Saint-Fargeau
à Robert Badinter



Robert Badinter
(1928 -)

Emmanuel Fallières
(1841-1931)

Victor Hugo
(1802-1885)

Entrée libre - sur inscription obligatoire dans la limite des places disponibles.
Renseignements et inscriptions : magalie.cazanobes@justice.fr
Tel : 05 53 98 90 91 Se munir de sa carte d'identité.

IDENTITÉ ET CULTURE PÉNITENTIAIRE

COMMÉMORATION AUTOUR DES 40 ANS DE L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

Quel public?

Élèves (formation initiale, formation continue), personnels, extérieurs et partenaires

Avec

CRHCP, unité contemporaine de la médiathèque Gabriel Tarde, unité communication, actions culturelles et événementielles (UCACE), unité édition/reprographie et département droit et service public (DDSP)

Lieux

Amphithéâtre Fallières, hall de l'amphithéâtre Fallières, médiathèque Gabriel Tarde, cinéma Les Montreurs d'Images

LE CONTEXTE

Au printemps 2021, à l'approche de la commémoration des 40 ans de l'abolition de la peine de mort, l'École a proposé à ses services (CRHCP, UCACE, DDSP) de mettre en place différentes manifestations culturelles autour de ce thème. A l'été 2021, un programme a été proposé auprès des instances de l'École et validé en comité de Direction. Deux éléments sont à retenir : le premier c'est qu'une grande partie du programme a lieu à l'amphithéâtre Fallières (huitième président de la Troisième République, originaire du Lot-et-Garonne et abolitionniste convaincu), le second c'est la volonté de l'École de proposer ces activités auprès des publics extérieurs. En octobre 2021, la commémoration débute, va durer deux mois (12 octobre 2021-14 décembre 2021) et attirer plus de 1800 personnes, essentiellement des élèves en formation.

LES OBJECTIFS

Faire découvrir le processus menant à l'abolition de la peine de mort en 1981

MISE EN ACTION

Cycle de 12 conférences sur la peine de mort, son abolition et ses conséquences en France et en Europe. En parallèle, six grilles thématiques ont été proposées à l'entrée de la médiathèque. Les ouvrages présents dans ces grilles sont à retrouver dans la bibliographie sur la peine de mort sur le portail de la médiathèque.

Exposition sur les grands abolitionnistes français de Lapeletier de Saint-Fargeau à Robert Badinter (9 panneaux).

Lecture spectacle Veil/Badinter et quatre séances de lecture publique organisées par les élèves de la Prépa Talent présentant les grands discours abolitionnistes.

Montage et visionnage du film *La peine capitale et son abolition* réalisé par Jean-François Alonzo (durée 40 minutes) avec le témoignage exclusif de Robert Badinter et visionnage du film *La Vie, L'Amour, La Mort* de Claude Lellouch au cinéma Les Montreurs d'Images à Agen.

KATIA KOVACIC

UNE DOCUMENTARISTE SONORE
EN RÉSIDENCE À L'ÉNAP
2019-2020

LES REPRÉSENTATIONS DES MÉTIERS DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Regard de la société

Un certain étonnement



Photo de famille



Parcours de vie



Avant-poste



Regard des autres

Choix d'un nouveau métier



Au croisement

Changer de corps



Identité et évolution de carrière

Des humains



Rapports humains en détention



L'importance du doute

L'INTIME ET LE(S) CORPS

Appartenance et esprit de corps

Parcours et évolution

LA DÉTENTION, ENTRE MYTHES ET RÉALITÉ DE TERRAIN

Sens de la peine et réinsertion

Vie en détention

Identité et perte d'identité

Dans l'uniforme



Invitation au voyage contraint



Des humains



La place du tigre et du papillon 1



La place du tigre et du papillon 2



Un lieu sans nom



- ▣ Surveillant-e-s
- ▣ Directeur-trice-s des services pénitentiaires (DSP) et Directeur-trice-s pénitentiaires d'insertion et de probation (DPIP)
- ▣ Conseiller-ère-s pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP)

CRÉATIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES RÉALISÉS À L'Énap

Recueil des créations sonores de Katia Kovacic

LE CONTEXTE

Entre 2019 et 2020, Katia Kovacic, en résidence artistique à l'Énap, s'est appliquée à rencontrer personnels et élèves de l'Énap. Elle a tendu son micro pour récolter et compiler leurs paroles, leurs témoignages, leurs histoires. Ces créations sonores, fruit de son immersion à l'école, nous permettent de découvrir sous un angle nouveau les futurs acteurs de l'administration pénitentiaire. Les créations sonores de Katia Kovacic peuvent venir nourrir des temps de formation ou permettre d'échanger, de partager, des points de vue, d'ouvrir le débat.

Rassemblées dans un document, le recueil des créations sonores vient compléter la carte sensible « Tout autour de l'Énap », réalisée dans le cadre des 20 ans de l'implantation de l'école à Agen.

Quel public?

Tous les personnels de terrain ou formateurs souhaitant s'approprier ses outils

Lieux

École nationale de l'administration pénitentiaire

LES OBJECTIFS

- > Contribuer à une meilleure connaissance inter-filières.
- > Permettre une meilleure connaissance des missions et enjeux des différents corps de métiers de l'administration pénitentiaire.

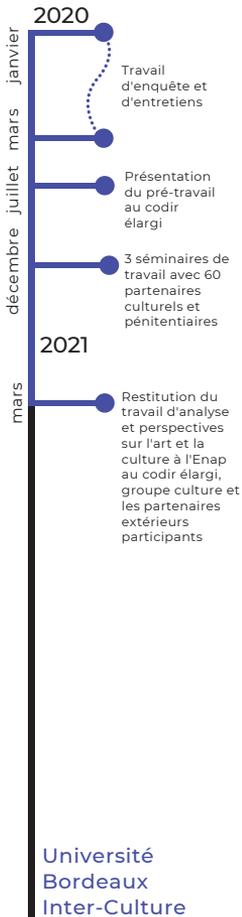
MISE EN ACTION

Proposer, à partir des créations artistiques et culturelles de l'école et du terrain, des outils formatifs et/ou pédagogiques voir annexe.

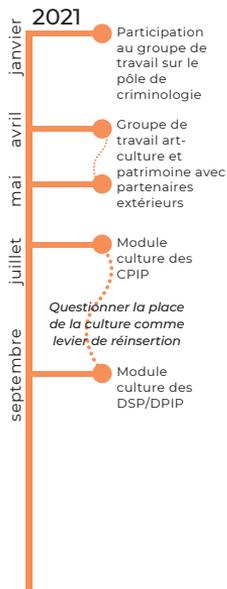


Découvrez l'ensemble des créations sonores de Katia Kovacic.

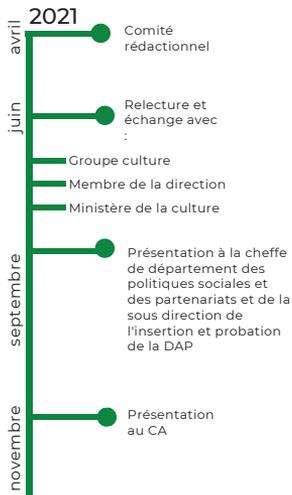
CHRONOLOGIE UBIC



Projet artistique et culturel du futur pôle de criminologie



Ecriture de la politique culturelle de l'école



Réécriture de la convention ministère de la culture et Énap



DÉVELOPPER LA POLITIQUE PARTENARIALE DE L'Énap

Quel public?

Unité communication, actions culturelles et événementielles (UCACE) / Partenaires extérieurs / L'Université Bordeaux Inter-Culture (UBIC)

Avec

Partenaires locaux, régionaux et nationaux de l'Énap

Lieux

École nationale de l'administration pénitentiaire

LE CONTEXTE

Depuis 20 ans l'Énap est l'unique école de service public à intégrer une démarche culturelle dans sa politique globale. L'action culturelle de l'Énap est aujourd'hui à la croisée de deux enjeux :

> La réécriture de la nouvelle convention culture/justice 2022-2027.

> La réflexion sur la place de la culture (patrimoine, livre, spectacle vivant, arts visuels..) dans le futur pôle de criminologie.

C'est dans ce contexte que nous avons sollicité l'Université Bordeaux Inter-Culture (UBIC) pour nous accompagner dans l'écriture de la politique culturelle et patrimoniale de l'École.

OBJECTIF

Impliquer et mobiliser les acteurs internes et extérieurs à l'école sur l'écriture de la politique art, culture et patrimoine.

MISE EN ACTION

Voir la chronologie UBIK sur la page de gauche.

PERSPECTIVES 2022

Création d'un groupe de travail art-culture-formation, stipulée dans la prochaine convention signée entre le ministère de la Culture et l'Énap.



Découvrez le rapport de l'UBIC :
« L'Énap, un pôle de Ressources
Culture & Justice ».



Découvrez la politique culturelle et
patrimoniale de l'Énap.

DÉVELOPPER LA POLITIQUE PARTENARIALE DE L'Énap

LE DÉVELOPPEMENT DE FONDS DOCUMENTAIRES « LOISIR »

Quel public?

Élèves (formation initiale, formation continue), personnels

Avec

Librairie partenaire / Bibliothèque départementale de prêt (47)roit et service public (DSP)

Lieux

Médiathèque

LE CONTEXTE

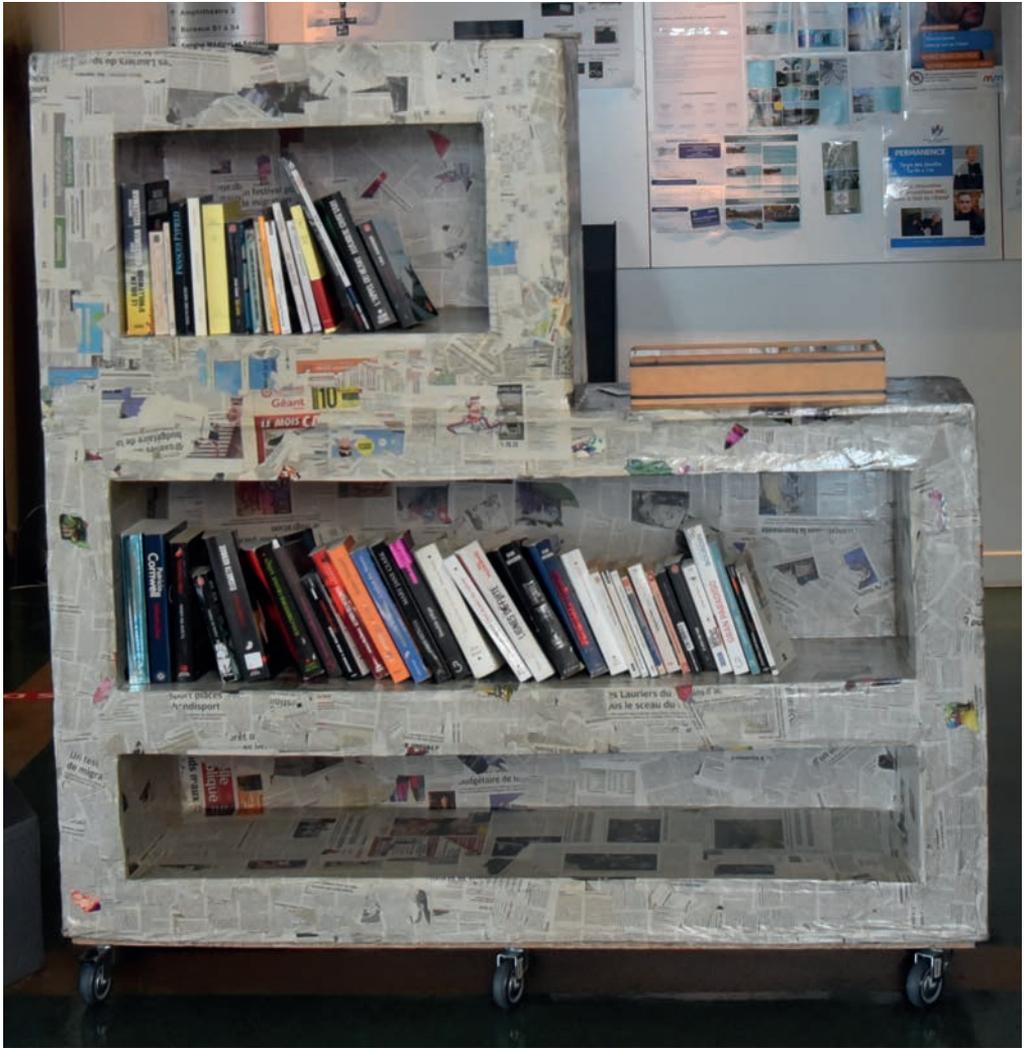
La médiathèque Gabriel Tarde propose à ses usagers un fonds documentaire spécialisé dans le droit pénitentiaire, la procédure pénale, ou encore la criminologie, de près de 30.000 documents. Outre ces fonds documentaires juridiques, l'équipe de la médiathèque souhaite offrir à ses publics une offre documentaire dite de « loisirs » pour permettre un accès à la culture pour tous au sein même de l'école, et proposer aux élèves logés sur place de se distraire par la lecture, le jeu ou le visionnage de films. Ainsi est né notamment le projet de création de la ludothèque. Cette dernière a vu le jour en fin d'année 2021 et les prêts de jeux de société sont en pleine expansion. Les romans comme les bandes dessinées font l'objet de nombreux prêts documentaires.

LES OBJECTIFS

Proposer aux publics de la médiathèque une offre documentaire diversifiée, non exclusivement tournée vers le droit pénitentiaire et la criminologie.

MISE EN ACTION

Acquisitions de DVD (103 en 2021), romans (150 en 2021), BD (194 en 2021), mangas et jeux (30 en 2021). Formation des personnels de la médiathèques (stages BD et romans auprès de la Bibliothèque départementale du 47) pour découvrir les nouveautés. Proposition de soirées jeux de société. Participation des documentalistes à des webinaires (exemple : les bibliothèques de prison). Achat de dix lecteurs de DVD portables (port USB) pour les prêter aux usagers en complément des DVD.



DÉVELOPPER LA POLITIQUE PARTENARIALE DE L'Énap

METTRE À DISPOSITION UNE BOÎTE À LIVRES

Quel public?

Élèves (formation initiale, formation continue), personnels

Avec

UEAJ (Unité éducative d'activités de jour) de Niort (PJJ)

Lieux

Hall d'accueil de l'Énap

LE CONTEXTE

En 2019, l'équipe de la médiathèque a souhaité faire bénéficier les élèves et les personnels d'une boîte à livres collaborative, permettant à chacun de déposer et emprunter des livres gratuitement, développant ainsi l'accès à la culture pour tous. Il s'agissait d'un projet solidaire favorisant le lien social, encourageant une économie du partage et du don, et développant une démarche écocitoyenne. Le projet a été mené avec l'UEAJ de Niort, unité éducative au sein de laquelle une éducatrice réalise des meubles en carton en atelier avec des jeunes. Le meuble fabriqué en matériaux de récupération a ainsi été réalisé par Romane, Christopher et Lorenzo.

LES OBJECTIFS

Développer l'accès à la culture pour tous ; encourager l'économie du partage et du don ; développer la solidarité et les échanges entre élèves et personnels.

MISE EN ACTION

Élaboration et suivi du projet entre octobre 2019 et juin 2021. Réception et inauguration de la boîte à livres le 11 juin 2021 au sein de l'École, en présence des jeunes et des représentants de l'UEAJ de Niort.



DÉVELOPPER LA POLITIQUE PARTENARIALE DE L'Énap

AGEN COMMÉMORE MICHEL SERRES

LES OBJECTIFS

Intégrer l'École dans la vie locale.

MISE EN ACTION

Une inauguration sur le campus Michel Serres

L'Énap a participé au dévoilement de la fresque réalisée par la STREETARTERIE sur le bâtiment de l'Institut Universitaire de Technologie GACO, l'une des quatre structures universitaires présentes sur le campus.

Des étudiants issus de ces structures ont lu des extraits de textes du philosophe. Une élève de la 208^e promotion d'élèves surveillants a ainsi lu un extrait du texte *Le contrat naturel*.

L'Énap, étape de la balade sur les traces de Michel Serres

L'Énap a ouvert ses portes pour être une étape de la balade *Sur les traces de Michel Serres* organisée samedi 5 juin 2021 pour l'agglomération d'Agen. Les visiteurs ont pu découvrir l'Espace Pierre Cannat, la médiathèque Gabriel Tarde et écouter des extraits des créations de la documentariste sonore Katia Kovacic.

Quel public?

Élèves surveillants de la promotion 208, étudiants, partenaires locaux

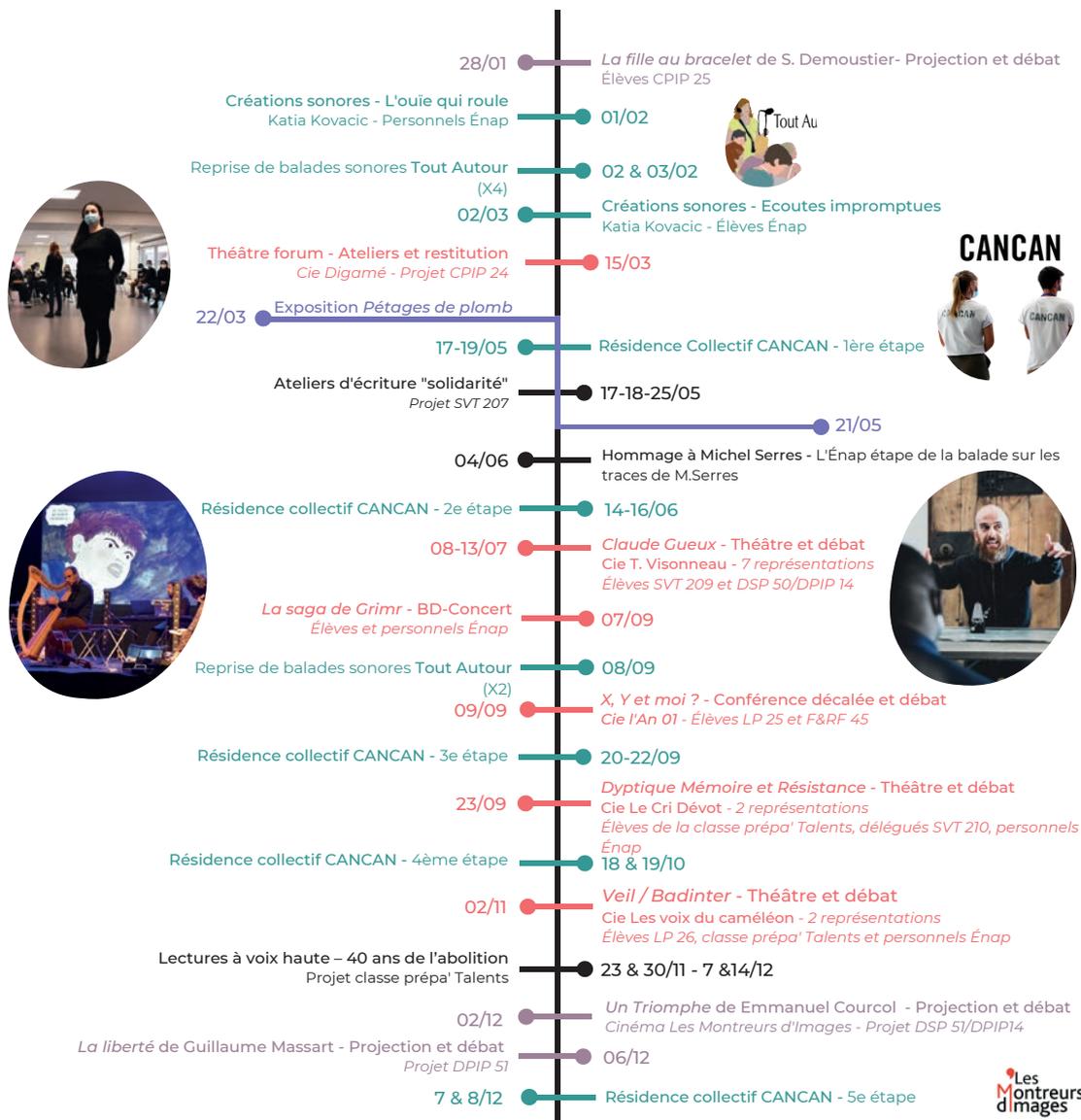
Avec

Ville et Agglomération d'Agen, Office de tourisme « Destination Agen », Universités du Campus Michel Serres, Bibliothèque Universitaire

Lieux

IUT GACO et l'École nationale d'administration pénitentiaire

PROGRAMMATION CULTURELLE 2021



POLITIQUE CULTURELLE ET PATRIMONIALE DE L'Énap

I. PRINCIPES GÉNÉRAUX

1. Présentation de l'école

L'École nationale d'administration pénitentiaire est un établissement public administratif national placé sous la tutelle du garde des Sceaux, Ministre de la Justice (cf. décret du 26-12-2000, art.11). L'Énap est l'une des quatre écoles du ministère de la Justice.

Les missions de l'Énap :

- Organiser la formation professionnelle initiale et continue des fonctionnaires et agents publics occupant un emploi dans l'administration pénitentiaire ainsi que celle des partenaires du service public pénitentiaire ;
- Préparer à des concours de la fonction publique. À ce titre, l'existence d'une Classe « Prépa Talents » permet la diversification des recrutements ;
- Réaliser des travaux de recherches et d'études et les diffuser ;
- Développer et mettre œuvre des actions de partenariat avec des institutions d'enseignement et de recherche ;
- Tisser des liens de coopération internationale, notamment en matière de formation et de recherche.

2. Contexte de l'étude de l'Université Bordeaux Inter-Culture

Après plus de quinze ans de fonctionnement, le service dédié à l'action culturelle à l'Énap a souhaité à la fois dresser un bilan et dessiner les perspectives pour les années à venir, sur les liens entre culture et justice.

Pour ce faire, en 2020, il a demandé à l'Université Bordeaux Inter-Culture (UBIC), centre d'innovation sociétal, plateforme de collaboration entre l'Université et le monde socio-économique sur la thématique « culture, économies créatives et territoires », de réaliser une étude évaluative et prospective de son activité.

À partir d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs regroupant une soixantaine d'acteurs locaux, régionaux, nationaux, appartenant aux sphères de la culture et de la justice, l'UBIC a produit une étude : « L'Énap, un lieu de Ressources Culture et Justice ».

Cette étude a fait l'objet d'une restitution auprès du comité de direction de l'Énap, et des personnels impliqués.

L'étude et ses préconisations ont porté sur 3 axes :

- La culture comme outil dans les formations initiales et continues et dans la vie du campus de l'Énap.
- L'Énap, un opérateur culturel territorial en lien avec ses missions.
- L'Énap dans les réseaux interrégionaux et nationaux, centre national de ressources Culture & Justice (valorisation des créations réalisées sur les terrains et à l'Énap)

3. Art et culture : des biens essentiels pour vivre en société

Notre école s'est construite et évolue grâce à un ensemble de valeurs communes traversées d'individus (personnels, élèves et stagiaires) qui l'enrichissent de leur singularité. L'art, sa rencontre et sa pratique nourrissent le collectif. La rencontre des cultures promeut le socle de l'interconnaissance et le respect de l'autre dans sa diversité.

L'art, la culture et le patrimoine révèlent deux éléments indissociables et complémentaires :

- La dimension esthétique et l'expérience sensible de l'activité artistique.
- Leur rôle dans la promotion des identités individuelles et collectives dans un parcours de formation.

L'art, la culture et le patrimoine sont les socles des valeurs démocratiques, de l'inclusion, de l'éducation au jugement critique, de la réflexivité, de l'ouverture aux autres. C'est aussi la transmission d'une histoire commune, une mémoire collective que l'on fait vivre, et à travers ce processus la création d'une culture commune, qui rassemble.

Au-delà des objectifs d'une école de service public, et en complément de ceux-ci, les actions culturelles et patrimoniales doivent puiser dans les fonctions premières de l'art : la création, l'imaginaire, le poétique. Cet enrichissement culturel des apprenants développe leur approche pluridisciplinaire.

4. Art, culture dans une école nationale de service public

Considérés comme outils inclusifs irrigant tous les métiers de l'administration pénitentiaire, de la formation au terrain, l'art, la culture et le patrimoine permettent aux agents, aux intervenant.e.s et aux usagers du service public pénitentiaire de mieux travailler, de mieux se rencontrer et de mieux se comprendre afin d'atteindre collectivement les objectifs de réinsertion, de culture professionnelle commune, d'émancipation et de faire société.

L'école se situe en interconnexion avec le terrain de par ses connaissances et expertises, elle joue un rôle majeur dans l'écosystème Culture & Justice qui va bien au-delà des frontières territoriales.

L'art, la culture et le patrimoine font partie de l'essence de l'école. Au-delà d'une visibilité dynamique et moderne, c'est une image fédératrice autour d'une culture de savoirs partagés qui s'affirme. L'art, la culture et le patrimoine sont des vecteurs privilégiés de rencontre, de partage et de cohésion entre divers acteurs et participent à la création d'une intelligence collective.

Par cet échange et le débat induit, émergent des idées novatrices, fortes de propositions concrètes, répondant aux questionnements professionnels d'aujourd'hui et de demain.

En portant une politique culturelle et artistique, l'Énap affirme une volonté de faire se rencontrer savoir-faire et savoir-être, en favorisant les échanges et les modes de pensées. C'est un parcours exigeant d'observation, de compréhension et de mise en commun qui croise à la fois les pratiques et contraintes de l'école et du terrain professionnel. À partir de ces confrontations de courants de pensée ou de représentations se développent la réflexivité et le questionnement, compétences indispensables aux futurs professionnels.

Au carrefour de dynamiques transversales, cette politique culturelle embrasse les enjeux pédagogiques inhérents aux fonctions de l'école, qui croisent les enjeux sociétaux et institutionnels contemporains.

La convention entre le ministère de la Culture et l'Énap de 2016, déclinaison du protocole d'accord de 2009, rappelle le cadre commun entre la formation et les pratiques professionnelles.

L'action d'une politique interministérielle Culture & Justice, rattachée à un établissement public de formation, existe et prend tout son sens en s'intégrant dans le territoire, auprès de partenaires associatifs ou porteurs de politiques publiques.

5. Les objectifs

En conformité avec la déclaration de Fribourg sur les droits culturels de 2007, l'Énap considère l'identité culturelle de chaque élève, chaque stagiaire, chaque agent, chaque personnel et chaque usager du service public pénitentiaire dans leur singularité et dans leurs interactions dans un environnement social, économique et politique.

Objectif n°1 : Enrichir la formation des personnels pénitentiaires en permettant à l'art, la culture et le patrimoine de participer aux politiques publiques de prévention et d'insertion, en favorisant l'alliance de travail au sein de l'écosystème pénitentiaire.

Objectif n°2 : Collecter, conserver et valoriser :

- les productions culturelles réalisées en établissements et services pénitentiaires
- le patrimoine pénitentiaire

Objectif n°3 : Asseoir, à travers la dimension patrimoniale, l'identité et la culture pénitentiaire.

Objectif n°4 : Enrichir la collaboration entre l'école et le terrain à partir des expérimentations et des créations artistiques et culturelles réalisées à l'Énap.

Objectif n°5 : Contribuer à la dynamique partenariale de l'Énap sur son territoire et au développement du réseau national Culture & Justice (dans le domaine de la formation).

6. La gouvernance

Identifier l'école comme un lieu NATIONAL de création, d'expérimentation, de transmission et de ressource Culture & Justice implique des modes de gouvernances. L'unité communication, actions culturelles et évènementielles (UCACE) contribue, par ses missions transversales à soutenir la politique de l'École et développer des partenariats, et alimente ainsi la réflexion sur la place et le rôle de la culture à l'Énap.

La gouvernance de cette politique se déploiera à partir d'instances « culture modulable » :

En interne : Le groupe culture, transversal à tous les départements de formation, ainsi que les acteurs de la communauté pédagogiques sont les garants de cette politique.

En interne/externe : A partir de projets précis, en lien avec la vie du campus et/ou la formation, création d'un groupe d'acteurs de terrain (coordinateurs culturels, personnels pénitentiaires, chargés de Culture des DI, partenaires locaux...) afin de développer la dynamique de collaboration Énap /Terrains pour se nourrir mutuellement (formation, création, pratique...).

En externe : Différents partenaires locaux et nationaux peuvent intervenir à l'Énap ou la solliciter, sur des thématiques de société ou des politiques publiques.

7. La démarche

RENCONTRER des univers, des singularités, des créations...

CRÉER & IMAGINER à partir de rencontres artistiques et des imaginaires de chacun, pour rechercher, innover et partager, dans une démarche développant la réflexivité.

CO-CONSTRUIRE à partir des individualités, identités, compétences, savoir-faire et savoir-être des élèves, stagiaires, personnels, membres de la communauté pédagogiques en partenariat avec les services de l'école, les partenaires locaux et nationaux.

EXPÉRIMENTER & ANALYSER en exploitant et réinvestissant des pratiques artistiques et culturelles au service et dans la construction des formations.

MONTRER, DIFFUSER & TRANSMETTRE par des médiations autour des créations issues de résidences d'artistes, de créations artistiques qui viennent nourrir et interroger la formation.

DÉCLOISONNER les disciplines, les regards, les pratiques.

COLLECTER, CONSERVER & VALORISER en capitalisant les ressources, en les rendant accessibles à tous et en partageant les savoirs développés.

8. Modalités d'intervention

La politique culturelle est source de nouvelles approches pédagogiques. Différentes modalités d'intervention, en interaction les unes avec les autres, viennent nourrir le parcours formatif des élèves, des stagiaires et l'ensemble des personnels de l'école.

Les résidences d'artistes :

Invitation d'artistes au sein de l'Énap pour une durée variable. La co-construction entre les artistes et l'institution est centrale et réflexive.

L'acte de « faire ensemble », de bâtir du commun s'appuie sur la culture de chacun, sur le développement de la créativité, voire du poétique. Associer un processus de création au sein de l'école, dans les temps de formation et dans son écosystème relationnel, c'est promouvoir la diversité des individus qui la traversent par le prisme de valeurs communes.

Observer, expérimenter à partir de pratiques artistiques permet aussi aux élèves et stagiaires de se questionner, de croiser leur apprentissage avec des dynamiques complémentaires, d'aiguiser leurs pensées et de questionner leurs représentations et leurs pratiques. La présence d'artiste en résidence favorise la co-construction de projets transversaux et de modalités pédagogiques innovantes.

Des modalités spécifiques de formation par l'art et avec l'art :

D'après le rapport de l'UBIC (avril 2021) : « *La notion de droits culturels met l'accent sur la reconnaissance de chacun comme être de culture. Elle propose en revanche une conception de la culture comme prise en compte de l'altérité et comme ouverture à l'autre. Sur cette base, il devient possible de concevoir la question culturelle dans les formations [...] comme relevant de la construction d'un dialogue interculturel au cœur de la relation au détenu et donc au centre du métier. La dimension artistique devient alors un vecteur pour interroger son ouverture au monde et son acceptation de l'autre.* »

Retrouver l'art, la culture et le patrimoine dans un projet d'établissement (engagement local de service) pour soutenir le quotidien en détention et en milieu ouvert (ateliers de formations professionnelles, culturels, cuisines, jardins et scolaires etc), renforcer les pratiques professionnelles et soutenir les missions de chacun. L'art, la culture et le patrimoine ont leur place dans l'objectif commun de prévention de la récidive et d'insertion. Ils ne peuvent être effectifs que s'ils sont pensés dans une chaîne de coopération entre personnels pénitentiaires et partenaires institutionnels, tant dans le milieu fermé qu'en milieu ouvert.

- Construction de modules de formation initiale et continue pour les personnels de surveillance (corps du personnel d'encadrement et d'application, corps de commandement, corps des chefs

de services pénitentiaires...), personnels d'insertion et de probation, personnels de direction, acteurs de la communauté pédagogique, coordinateurs culturels et enseignants.

- Accompagnement de projets d'élèves: mise en situation professionnelle à partir des compétences et aptitudes des élèves et valorisation de leur implication.

Des spectacles, des expositions, des ateliers, des écoutes, des rencontres... sont proposées pour consolider la formation et compléter les connaissances acquises. Ces propositions permettent à chacun de s'interroger sur des thématiques au cœur des pratiques professionnelles proposant un regard décalé et sensible sur ces questionnements.

- Sensibiliser aux thématiques de société grâce à l'art, la culture et le patrimoine.

Des médiations culturelles au service de la formation :

« La culture, quels que soient les points de vue disciplinaires ou idéologiques qui l'appréhendent, se présente comme une série de médiation complexes et enchevêtrées entre l'individu et le groupe, l'imaginaire et le symbolique, le sujet et le monde. Elle oriente la perception individuelle, organise les comportements, donne un sens aux expressions subjectives et collectives en les inscrivant dans un espace et un temps vécu en commun. » Jean Caune, *« La médiation culturelle : une construction du lien social »*

Étymologiquement, médiation vient de « mediare » qui signifie « être au milieu ». La médiation permet de faire le lien entre « le sujet et le monde », entre la création et le public. La médiation culturelle va au-delà de faire le lien, c'est « être parmi », « être avec » les créations, les sujets, le monde, les cultures

La médiation culturelle vient soutenir le projet artistique au service de la formation. Elle contribue ainsi à promouvoir l'Énap comme acteur de la démocratie culturelle et à garantir les droits culturels de ses usagers.

L'expérience de la médiation se renouvelle à chaque projet à différents niveaux :

- Dans la manière d'appréhender différemment la formation par l'art, la culture et le patrimoine aux missions qui incombent aux personnels de l'administration pénitentiaire. Ainsi, des objectifs communs à chaque projet permettront de développer la compréhension de l'autre, l'interconnaissance, la déconstruction des représentations et la compréhension des enjeux sociétaux.
- Dans les interactions entre les élèves et stagiaires, entre les élèves et stagiaires et les équipes de l'école, entre les élèves et stagiaires et les artistes intervenants, entre les élèves et stagiaires et le projet artistique. La médiation devenant ainsi moteur d'une approche inter-filière, dans l'interconnaissance professionnelle et culturelle.
- Au-delà des articulations entre la création, la diffusion et la réception, la médiation culturelle vient nourrir l'imaginaire et le sensible des individus permettant ainsi de créer des temps et espaces partagés, indispensables au fondement d'une culture commune.

II. ORIENTATIONS PRIORITAIRES

1. Art, culture, patrimoine et formation

Institutionnaliser à l'Énap, à moyen terme, un lieu NATIONAL de création, d'expérimentation, de transmission et de ressources Culture & Justice, c'est reconnaître le capital existant ci-après. Ce lieu jouera un rôle majeur dans l'interconnexion et l'activation d'un écosystème Culture & Justice sur le territoire national.

- **Des enjeux de formation initiale :**

- Inscrire la culture dans les parcours de formations initiales de tous les personnels de surveillance, d'insertion et de probation et de direction.
- Évaluer l'implication des élèves dans toutes les formations culture et leur compréhension des enjeux en matière de prévention de la récidive et d'insertion au regard de leurs missions.
- Impliquer les élèves dans des projets collectifs pour mettre en avant leur savoir-faire et savoir être et/ou acquérir des compétences professionnelles.

- **Des enjeux de formation continue :**

Les participants aux formations continues « Faire vivre la culture en milieu pénitentiaire » ont évolué avec les pratiques du terrain. Les coordinateurs culturels sont devenus majoritaires. La pluralité des profils des participants à ces formations est un atout majeur de transversalité de l'art et de la culture.

- Créer une formation spécifique pour les coordinateurs culturels en lien avec la direction de l'administration pénitentiaire.
- Renforcer les propositions de formations tout au long de la vie, auprès de toutes les catégories de personnels, à partir de l'expérience de chacun.
- Créer des temps fédérateurs, espaces de culture commune et de réflexivité, auprès notamment des chargées culture des directions inter-régionales en lien avec le ministère de la Culture, la direction de l'Administration Pénitentiaire et l'Énap.
- Proposer, à partir des créations artistiques et culturelles de l'école et du terrain, des outils formatifs et/ou pédagogiques.
- Développer des outils numériques collaboratifs via « MoodÉnap », la plate-forme de formation à distance de l'Énap.

2. Art, culture, patrimoine et territoires

L'action d'une politique interministérielle Culture/Justice rattachée à un établissement public de formation national s'enrichit de son environnement social, économique, éducatif. Elle ne peut prendre tout son sens qu'en s'intégrant dans le territoire auprès de partenaires locaux et nationaux. Cette politique croise des enjeux pédagogiques et sociétaux.

- **Des enjeux internes et territoriaux :**

- Permettre aux élèves d'être acteurs de leur formation en décloisonnant leur projet auprès des différentes filières de formations et en travaillant avec des partenaires locaux.
- Soutenir les dynamiques transversales entre les différents espaces culturels de l'Énap par une cohérence des projets.
- Faire vivre le partenariat local notamment auprès des institutions culturelles de l'agglomération, du département et les politiques de l'état (Préfecture).

- **Des enjeux internes et régionaux et nationaux :**

- Faire vivre la convention signée entre le ministère de la Culture et l'Énap.
- Renforcer la collaboration avec des chargés de mission culture de la DAP et des DISP.
- Consolider les liens de l'Énap avec les réseaux professionnels art et culture.

3. Art, culture, patrimoine et ressources

- **La médiathèque Gabriel Tarde :**

La médiathèque Gabriel Tarde de l'Énap propose à ses publics (élèves, stagiaires, personnels de l'Énap et chercheurs) un fonds documentaire spécialisé dans le domaine carcéral et l'exécution des peines : droit pénitentiaire, procédure pénale & criminologie. Des thématiques associées (psychologie, sociologie, travail social...) complètent ces ressources documentaires. La médiathèque assure la gestion, la conservation et la valorisation de ses collections documentaires à travers de nouvelles acquisitions, la constitution de dossiers documentaires et de bibliographies thématiques, et la mise en place d'animations culturelles pour les différents publics. La valorisation de ces ressources se fait également de manière numérique, via un portail documentaire dédié. La médiathèque est également partie prenante de l'action pédagogique de l'école, en proposant au public de formateurs un fonds documentaire et des outils pédagogiques dédiés. Par ses différentes missions, elle participe ainsi de l'accès et de la diffusion de la culture sur le site de l'Énap.

Ses missions principales sont :

- Assurer l'accueil et l'accompagnement des différents usagers (élèves, stagiaires, personnels et chercheurs extérieurs) ;
- Assurer la gestion, le développement et la mise en valeur des différents fonds documentaires (fonds juridiques, fonds « loisirs », fonds de productions culturelles réalisées en détention) ;
- Réaliser et diffuser une veille documentaire régulière et approfondie sur les thématiques associées aux formations dispensées à l'Énap ;
- Effectuer des recherches documentaires sur demande des usagers ou en anticipant les besoins à venir ;
- Créer et diffuser des produits documentaires enrichis (bibliographies, dossiers documentaires, bulletins de veille, lettres d'information, catalogues spécialisés...);
- Former les usagers à la recherche documentaire juridique et aux outils documentaires mis à disposition des usagers.
- Mettre en œuvre tout au long de l'année des animations culturelles pour les usagers (projections de films, animations BD/romans, expositions au sein de la médiathèque...) en lien avec le service de l'UCACE.

Ses ressources sont :

- La médiathèque s'appuie sur un fond documentaire de près de 24.000 ouvrages contemporains et 20.000 anciens.
- Elle propose également à ses lecteurs une centaine de titres spécialisés (presse et revues juridiques), et des abonnements à plusieurs bases de données documentaires (Dalloz, Lexis Nexis et Europresse).
- Un portail numérique permet la consultation en ligne de certains ouvrages. Un fonds documentaire dit de « loisir » est également mis à disposition des usagers : romans, BD, DVD fiction ou encore jeux de société.

- La médiathèque possède enfin un fonds documentaire très spécifique, celui des productions culturelles réalisées en détention : ce fonds, d'environ 1400 documents, propose aux stagiaires, personnels pénitentiaires et acteurs culturels de terrain une base de données, qui tend à être la plus exhaustive possible, sur les créations culturelles et artistiques réalisées lors des activités proposées aux personnes incarcérées. Les productions (livres, films, documents sonores, cartes postales, ...) répertoriées et/ou conservées par la médiathèque bénéficient des mêmes conditions de prêt que les autres documents de la médiathèque, sous réserve du respect des droits moraux et patrimoniaux attachés aux œuvres.

- **Le Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines (CRHCP) :**

Ses missions sont :

Mener et développer auprès de nos publics, élèves, stagiaires, professionnels et chercheurs, une politique de valorisation à caractère scientifique, pédagogique et culturelle :

- Des fonds documentaires historiques et thématiques sur les crimes et les peines en s'appuyant sur les nouvelles technologies (numérisation, base documentaire, bibliothèque virtuelle, sites intranet et internet...) et les partenariats internes et externes.
- De la collection pénitentiaire (1 500 objets, mobiliers, effets, œuvres d'art...) lors des visites de l'Espace Pierre Cannat proposées aux promotions et aux visiteurs extérieurs, des expositions :
 - Contribuer à la préservation et la valorisation du patrimoine et de la mémoire pénitentiaires par la collecte d'objets, de documents, de photographies, la réalisation de reportages dans les établissements fermés ou en cours de fermeture et le recueil de témoignages de personnels pénitentiaires ayant marqué l'histoire de l'institution.
 - Piloter, dans le cadre du pôle histoire, les enseignements d'histoire et superviser les actions et animations proposées aux élèves et stagiaires autour de l'histoire pénale et pénitentiaire et de ses ressources documentaires ou muséologiques afin d'une culture pénitentiaire.

Le CRHCP est devenu, au fil du temps, un centre national de référence sur l'histoire des crimes et des peines, de la mémoire et du patrimoine pénitentiaires. Exemple unique en France dans un établissement public de formation national, il est connu à l'extérieur des professionnels du ministère de la justice et reconnu par de multiples partenaires locaux, nationaux et internationaux comme le prouvent de nombreuses conventions de prêt signées avec l'Enap et sollicitations de recherches.

À l'avenir, les enjeux du CRHCP s'inscrivent dans le cadre du futur pôle aquitain de criminologie appliquée que rejoindront les fonds documentaires historiques et la collection pénitentiaire (un espace muséal est prévu pour l'accueillir) et devraient se porter sur les axes suivants :

- Élargir la connaissance de l'histoire de l'institution et de ses métiers à un plus large public.
- Développer les travaux de recherche sur l'histoire pénale et pénitentiaire, de la prévention du crime et de la récidive.
- Développer les réseaux professionnels, universitaires et institutionnels (culturels et artistiques notamment) autour du patrimoine documentaire et muséologique de l'Énap.

CULTURE à l'Énap

2021



Énap - 440, avenue Michel Serres - CS 10028
47914 AGEN cedex 9
☎ +33 (0)5 53 98 98 98
www.énap.justice.fr
Intranet : <http://e-nap.énap.intranet.justice.fr>



EnapCampus
La page officielle de
l'École nationale
d'administration
pénitentiaire